

Séparatisme islamiste : service public, associations, école... Ce qu'il faut retenir du discours de Macron

Le chef de l'État a prononcé un discours vendredi aux Mureaux pour annoncer le futur projet de loi contre «le séparatisme islamique» qui sera présenté le 9 décembre en Conseil des ministres.

Par **Pierre Lepelletier** et **Pierre Sautreuil**

Publié il y a 3 heures, mis à jour il y a 1 heure

Son discours était attendu. Emmanuel Macron a finalement pris la parole vendredi 2 octobre depuis les Mureaux (Yvelines) pour évoquer le futur projet de loi concernant «*le séparatisme islamiste*» qui sera présenté le 9 décembre prochain en Conseil des ministres. Si certains, dans la majorité ou même au sein du gouvernement, assuraient que le texte ne concernerait «*pas que l'islamisme*», le chef de l'État a tout de suite voulu mettre les choses au clair : «*Ce à quoi nous devons nous attaquer, c'est le séparatisme islamiste. C'est le cœur du sujet*». Et de rappeler que «*le but final*» de cette «*idéologie*» était de «*prendre le contrôle complet*» de la société.

- **Obligation de neutralité étendue aux salariés des entreprises délégataires de service public**

«*Au sein de nombreux services publics exercés par des entreprises, en particulier les transports en commun, nous avons vu ces dernières années se multiplier les dérives*», a déclaré le chef de l'État. *Et souvent, elles sont constatées avec une forme d'impuissance parce qu'il y a un contournement de la loi. Ce texte de loi permettra de faire que l'obligation de neutralité sera applicable aux agents publics mais,*

surtout, elle sera étendue aux salariés des entreprises délégataires. Ce qui n'était pas clairement le cas jusqu'alors», a annoncé Emmanuel Macron.

- **La loi va étendre les motifs de dissolution des associations**

Les associations suspectées d'entrisme islamique sont également dans le viseur d'Emmanuel Macron. *«Il sera permis de dissoudre les associations et assumer que, en vertu de nos principes républicains et sans attendre le pire, on puisse dissoudre des associations dont il est établi qu'elles portent des messages qui contreviennent à nos lois et nos principes, a affirmé le chef de l'État. Les associations doivent tenir la Nation et pas la fracturer, et nous ne céderons rien sur ce principe».*

Concernant le financement des associations, le président a indiqué que *«toute association sollicitant une subvention auprès de l'État ou d'une collectivité territoriale devra signer un contrat de respect des valeurs de la République et des exigences minimales de la vie en société, pour reprendre la formule du Conseil constitutionnel». «Si le contrat est rompu, ses responsables devront rembourser, car il est nécessaire que l'argent public ne serve pas à financer les séparatistes», a prévenu le chef de l'État.*

- **L'instruction scolaire à domicile sera «strictement limitée»**

C'est une petite révolution concernant l'enseignement scolaire. Emmanuel Macron a certifié que *«l'instruction à domicile»* serait désormais *«strictement limitée, notamment aux impératifs de santé»*. *«C'est une nécessité», a annoncé le chef de l'État. Il s'oppose par là aux élèves déscolarisés et parfois intégrés dans «des structures qui ne sont nullement déclarées» où des prières peuvent avoir lieu à la place des cours. «Les écoles hors contrat, qui sont davantage contrôlées grâce à la grande avancée que constitue la loi dite Gatel, feront l'objet d'un encadrement encore renforcé», a par ailleurs ajouté Emmanuel Macron.*

- **Macron veut «libérer l'islam en France des influences étrangères»**

Emmanuel Macron souhaite en finir avec les imams formés à l'étranger. *«Nous avons décidé de mettre fin à ce système de manière totalement apaisée avec les pays d'origine»*, a-t-il promis, annonçant une *«transition»* sur *«quatre ans en moyenne»*. Le chef de l'État a également assuré que la France allait désormais former ses imams pour tourner la page de cet *«islam consulaire»* qui *«nourrit des rivalités, des dysfonctionnements»*. *«Il ne permet pas à la structuration de cette religion dans notre pays d'avancer comme il faut»*, a-t-il assuré.

- **Macron plaide pour «une meilleure compréhension de l'islam» et l'enseignement de l'arabe**

Emmanuel Macron veut également *«enseigner davantage la langue arabe à l'école ou dans un périscolaire que nous maîtrisons»*. Le chef de l'État veut ainsi en finir avec les jeunes qui *«vont l'apprendre dans des associations qui leur proposent le pire et qui sont manipulées»*. *«L'arabe, mais aussi beaucoup d'autres langues, sont la richesse même de nos enfants, de leurs familles, a-t-il souligné. Nous devons savoir, dans notre République, les reconnaître, les exalter, les faire vivre, dans le cadre républicain de manière extraordinairement décomplexée»*.

Le président souhaite également développer *«des études islamiques de haut niveau à l'université»*. *«J'ai décidé que nous allons créer un institut scientifique d'islamologie. Nous créerons des postes supplémentaires dans l'enseignement supérieur pour continuer le travail en matière de recherche sur la civilisation musulmane, mais aussi sur le bassin méditerranéen et l'Afrique»*, a-t-il promis.